

« Empowerment, habitat et citoyenneté des personnes en situation de handicap psychique »

GCS pour la recherche et la formation en santé mentale

Présentation

Thèmes d'observation

- Quelle articulation entre sanitaire et social ? Quelle citoyenneté ? Quelle continuité de la prise en charge ? Quels services à domicile ? Quels liens avec l'entourage ?

Dispositifs étudiés

- Service d'Habilitation et de Résidence de Trieste (Italie) ; Framework et réseau Nottingham (Angleterre) ; Programme résidentiel de la FAISEM (Espagne).

Une équipe pluridisciplinaire de 9 personnes

- Un représentant des usagers, un représentant des familles, un élu local, un bailleur social, une ARS, un GCSMS, un dispositif habitat, un chercheur, un psychiatre.



Observations

Service d'Habilitation et de Résidence de Trieste (Italie)

- Les coopératives sociales multi services ; Des services de santé mentale ouverts ; Des soins communautaires : soins ambulatoires accessibles, accueillants et très réactifs, lits de crise, équipes mobiles ; Forte coopération entre les services sociaux et sanitaires ; Accès au parc immobilier adapté.

Framework, Nottingham (Angleterre)

- Un rôle pivot et moteur de la municipalité pour l'inclusion sociale.
- Le Well Well Being Hub, guichet unique et plateforme de services.
- Les "Support workers" : facilitent une approche à 360° des situations.

Programme résidentiel de la FAISEM (Espagne)

- Une Fondation publique pour plus de souplesse opérationnelle ; Un territoire d'intervention régional ; Une approche holistique et pluridisciplinaire ; Un travail en transversalité entre la psychiatrie et, en particulier, les associations de familles.



Bilan & Recommandations

Enseignements pour la France

- Favoriser la participation des usagers et des aidants à tous les niveaux d'organisation municipaux, logement, santé, social, loisirs, formation des professionnels, pair-aidance (associative et professionnelle)
 - Utiliser des sources de financement modulables et diversifiées
- Favoriser l'approche pluridisciplinaire pour faciliter le parcours de la personne en fonction des événements de sa vie
 - Faciliter la création de dispositifs pérennes sans lourdeur administrative, labelliser les programmes efficaces
- Développer un métier de « référent » : gestionnaire de cas, accompagnateur du quotidien
 - Lutter contre la stigmatisation des troubles de santé mentale

Impact sur les pratiques du porteur et des partenaires

- Les services publics de santé mentale ne doivent pas et ne peuvent pas répondre à la totalité des besoins
 - Le rétablissement implique la participation de tous les acteurs ; Le CLSM est en ce sens un outil à développer
- La question de l'échelon territorial et du financement
 - Pour tous les acteurs, la notion de proximité entre les bassins de vie et la source du financement est cruciale